



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP.: ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX: 1€. MENSUEL N°320. Janvier 2015



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T

TRAVAIL



SOMMAIRE

- P.2 *ANDENNE* –
JEUNES ET TRAVAIL
Le point de vue des jeunes de LST Andenne
- P.3 *FÉDÉRATION* –
Dire notre fierté
Ensemble on est plus fort
- P.4 *CINEY-MARCHE-JEMELLE*–
1ER JANVIER 2015: FIN DE DROIT AU CHÔMAGE
- P.5
De l'incompréhension, de l'angoisse et beaucoup de mépris
- P.6 *NOS DROITS* –
LE CONSEIL D'ÉTAT SUSPEND L'INTERDICTION DE MENDIER
- P.7 *NAMUR* –
HORS CADRE
Le 20 décembre 2014 la maison du conte et l'atelier le fil ont proposé une veillée contée
- P.8 *FÉDÉRATION* –
CA SE PASSE
Ici et là on se mobilise

EDITORIAL

NOS DROITS ET NOS LUTTES EN 2015 : RECULS ET AVANCÉES

Janvier 2015 marque un puissant recul dans le droit à la sécurité d'existence et de protection sociale : des milliers de chômeurs, parce qu'ils n'ont pas eu suffisamment de périodes de travail sont renvoyés dans une précarité encore plus grande.

Janvier 2015 marque une reconnaissance dans nos résistances à la misère et notre interpellation. A la demande, entre autres de LST, le Conseil d'Etat vient de suspendre en grande partie le règlement sur la mendicité à Namur.

Janvier 2015, ce sont aussi ces tueries à Paris et ailleurs, qui posent la question du vivre ensemble et de la tolérance.

Comme nous le disons à l'intérieur de ce journal « ce n'est pas la mendicité (ou le chômage ou le désarroi) qui est indigne, c'est la pauvreté ».

2015, une année de solidarités, pour construire ensemble un monde qui libère l'homme de toutes les oppressions.

Jacques Fourneau

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL**
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**

ANDENNE



Une rencontre du Groupe des Jeunes de LST Andenne

JEUNES ET TRAVAIL : QU'EN DIRE ?

LE GROUPE DES JEUNES À ANDENNE, SE RASSEMBLE AUTOUR DU TRAVAIL : QU'EST-CE QUE CELA ÉVOQUE ?

L'OCCASION DE PARTAGER LES PREMIÈRES RÉFLEXIONS, EN CHANTIER...

POUR NOUS, C'EST QUOI LE TRAVAIL ?

Dans une première expression, pour nous : *«Le travail, c'est l'avenir!»*.

Mais quand on prend le temps de décoder ensemble ce qu'on entend par là, on perçoit le travail en fait comme la seule piste nous permettant d'avoir de l'argent. De l'argent non pas pour être riche mais pour tout simplement remplir le frigo.

En fait, sans argent, *«Tu ne sais pas avoir d'avenir; et l'avenir, c'est créer une famille, la gérer, l'élever et l'assumer»*.

Une toute jeune maman nous disait : *«En fait, c'est trouver un moyen d'être sûre que le bébé ne manquera de rien. Et puis, si toi tu n'as pas d'avenir, tu ne pourras pas en avoir pour ton enfant !»*. C'est là l'essentiel de nos préoccupations : un avenir pour nos familles.

En poursuivant la réflexion, d'autres jeunes s'expriment sur le fait que le travail en tant que tel permet aussi de pouvoir rencontrer d'autres personnes, se changer les idées de son quotidien.

Que plus on apprend, plus on avance : *«apprendre un métier pour avancer dans la vie»*.

D'autres jeunes disent aussi que cela permet une certaine autonomie vis-à-vis de ses parents.

Mais pour accéder à un travail, il fallait bien souvent un diplôme qui Vale quelque chose en plus.

NOUS AVONS TOUS DÉJÀ TRAVAILLÉ !

Pour la plupart d'entre nous, même si n'avons pas d'emploi actuellement, nous faisons le constat qu'en fait nous avons tous eu plusieurs expériences de travail !

Certains dans le cadre de formation, d'autres dans des jobs d'étudiant, d'autres encore par des stages dans le cadre de leurs études, ou encore comme intérimaire, comme Art.60,...

La manière dont nous avons vécu ces expériences varie : *«On se sentait utile, j'aimais bien ce travail, il y avait une bonne entente dans l'équipe»* ; *«J'ai eu deux expériences de stage : l'une où j'étais traité comme de la merde et l'autre où on me disait que c'était bien ce que je faisais et je n'arrêtais pas de bosser»*.

«Pour mon stage, je dois me lever à 4h30 du matin et prendre deux bus. Le matin et le soir. L'école ne paye pas les frais de transport. Je fais de longues journées et j'ai de plus en plus de difficultés à payer mon bus. L'école n'entend pas quand j'explique cela».

A travers le partage de nos différentes expériences nous constatons que pour tous en fait : *«C'est bien quand cela se passe bien et qu'on tient compte de nos réalités...mais cela ne dure pas...»*.

NOS DIFFICULTÉS ET NOS PEURS

A travers nos diverses expériences et ce constat qu'au final le travail ne dure pas dans le temps, nous sommes confrontés également à différentes réalités : *«On envoie des CV, la plupart du temps, on n'y répond pas, dans les autres cas, c'est pour dire qu'on n'est pas pris»*. *«Le CPAS, l'école, le Forem ne nous comprennent pas. Mais on a aussi la difficulté de trouver les mots pour être compris. Car quand on ne se sent ni compris ni respecté, on utilise souvent les poings au lieu de la parole»*.

«On ne trouve plus de boulot, il n'y en a plus». *«Les distances et les coûts liés à un boulot sont pas possibles»*. *«...Et puis, souvent, on nous demande de l'expérience aussi»* ;...

Nous avons peur... *« de chercher et de ne pas trouver, de perdre son temps si on n'a pas de boulot, d'y arriver mais pour combien de temps... Et alors qu'en sera-t-il de demain, de l'avenir ?*

Au fond, quelle chance avons-nous d'avoir un boulot qui va nous permettre de garantir l'avenir?

Nous poursuivons notre cheminement lors de nos prochains rassemblements.

DIRE NOTRE FIERTÉ

NOUS NOUS SOMMES RASSEMBLÉS À FONTAINE

SE RASSEMBLER

Le samedi 20 décembre dernier, les militants des différentes locales de LST se retrouvaient en assemblée de militants à Fontaine l'Evêque. C'était la deuxième assemblée qui se passe dans le Hainaut.

L'équipe du Hainaut est particulièrement fière de pouvoir organiser l'accueil. Chaque assemblée de militants est un temps fort de réflexion et d'échange.

Lors de cette assemblée, nous voulions évaluer ensemble les actions que nous avons menées lors de la journée mondiale du refus de la misère. Pour rappel, il s'agissait de nos interpellations à l'occasion de l'inauguration de la peinture monumentale « Il quarto stato 2014 » et le lendemain devant la dalle au Parlement wallon.

Nous avons commencé par un rappel de notre démarche. Le 17 octobre en effet a été l'aboutissement de tout un travail de réflexion à travers les groupes dans les différentes locales.

Pour faire court, nous avons parlé de l'insécurité d'existence dans laquelle nous plongeons de nombreuses mesures politiques de lutte contre la pauvreté.

Dans nos vies, nous sommes souvent confrontés au mépris et à la culpabilisation. Nous avons relevé aussi qu'une série de mesures nous concernant prennent un caractère de répression. « Toutes ces législations qui se retournent contre nous. » Nous nous sommes aussi replongés dans l'ambiance de ces journées au moyen d'une projection de photos.

DE LA FIERTÉ

L'organisation de ces deux journées et ce qu'on a produit (la peinture monumentale, les témoignages devant la dalle et le document sur la criminalisation des plus pauvres), c'est un travail que nous avons réalisé ensemble. Le fait de le réaliser ensemble nous a donné de la force.

Nous avons pu le présenter. Et il y avait des gens pour entendre ce que nous voulions dire, et non des moindres. Nous vivons de la fierté par rapport à cela.

Le ministre Président de la Région wallonne, Monsieur Magnette, a rendu hommage à notre travail. Le président du Parlement, Monsieur Antoine, a aussi souligné la dimension de dignité.

Pour certains d'entre nous, c'était la première fois qu'ils parlaient en public.

Il a fallu du courage pour parler ainsi de sa vie parce qu'on avait peur.

On aimerait pouvoir écouter ensemble ce qui a été dit ces jours-là !



A l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, nous avons écrit collectivement un document intitulé : « 1994-2014, 20 ans de dialogue Regard des plus pauvres sur la répression et la criminalisation de la pauvreté ».

Nous avons redit que la diffusion de ce document permettait de toucher aussi beaucoup de monde, parlementaires et autres.

Certains nous ont déjà répondu. Ils ouvrent une porte vers des débats futurs. Nous avons insisté aussi sur l'importance de continuer à interpeller.

VIGILANCE

De nouveaux gouvernements sont arrivés au pouvoir. Les perspectives ne sont pas réjouissantes. On parle beaucoup d'économies, de chasse à la fraude sociale. Le 1er janvier 2015 est là. De nombreux chômeurs vont perdre leurs allocations d'insertion, une mesure décidée par le précédent gouvernement.

La journée du refus de la misère ne doit pas s'arrêter. Il faut rester vigilant et continuer à interpeller. Continuer à montrer que nous sommes capables d'autre chose que ce qu'on dit de nous. Continuer à inviter d'autres à nous rejoindre.

Continuer à nous rassembler. Continuer à résister à des mesures politiques qui ne manqueront pas de nous fragiliser. Continuer dans nos interpellations à être indépendants, impertinents.

Fabien Lardinois

Nous avons insisté aussi sur l'importance de continuer à interpeller



CINEY-MARCHE-JEMELLE

1^{ER} JANVIER 2015 : FIN DE DROIT AU CHÔMAGE

DE L'INCOMPRÉHENSION, DE L'ANGOISSE ET BEAUCOUP DE MÉPRIS

PERTE DE DROITS

Comme beaucoup d'autres, le 1er janvier 2015, j'ai définitivement perdu mes droits au chômage.

Pourquoi ? Parce que je n'ai jamais travaillé assez longtemps à temps plein pour accéder aux allocations de chômage. Pourtant, j'ai fait pas mal de petits boulots et de formations... Je suis donc toujours restée sur le régime des allocations d'attente, rebaptisées allocations d'insertion.

Fin 2011, le Gouvernement en place à l'époque, a décidé que le droit aux allocations d'insertion serait dorénavant limité à 3 ans. Le Gouvernement actuel ne veut pas remettre en question cette nouvelle réglementation. Elle est rentrée en application au 1^{er} janvier 2012 et produit donc ses premiers effets au 1^{er} janvier 2015.

L'ANGOISSE DU COMPTE À REBOURS

C'est vers l'automne 2013 que j'ai reçu un courrier de mon syndicat m'annonçant que je n'aurais plus droit au chômage à partir de 2015.

Je vis seule avec mes 3 enfants à l'époque âgés de 13, 18 et 20 ans. Cette annonce a provoqué un choc terrible au sein de ma famille. La vie n'est déjà pas facile comme cela, l'idée de perdre mes droits au chômage, donc de perdre mon revenu, a provoqué une très grande angoisse.

« C'est comme si on me coupait les pieds, je ne voyais plus comment j'allais pouvoir avancer, envisager l'avenir. »

Tout de suite j'ai pensé aux conséquences qui allaient en découler. Comment pourrais-je encore assurer un minimum de sécurité d'existence à ma famille : payer le loyer, nous nourrir, nous soigner ? Comment construire un avenir à mes enfants ?

Dans une réunion du groupe des jeunes d'Andenne, ma fille aînée a dit :

« Qu'est-ce qu'on va devenir ? J'ai peur pour ma famille ! Ma maman a reçu une lettre de l'Onem, on n'aura plus de sous. Comment on va faire pour s'en sortir ? »

NE PAS RESTER SEUL

Dans nos rassemblements à LST, j'étais loin d'être la seule dans le cas. Nous en parlions beaucoup dans les permanences à Jemelle. Et nous avons décidé d'approfondir nos réflexions en réunion des Caves à Noisieux et également dans les Assemblées des militants.

En Caves, dans un premier temps nous avons surtout exprimé notre incompréhension, notre colère, nos peurs par rapport à ces mesures qu'on nous impose de manière tout à fait injuste.

Dans un second temps, nous avons réfléchi, sur la base de ce que nous vivons au quotidien, à toutes les questions que cela soulève. Et finalement, on s'est dit qu'on devait essayer de voir ensemble comment réagir à la fois individuellement et collectivement pour ne pas se faire piéger encore plus.

Nous avons notamment participé à plusieurs manifestations à Namur, Arlon, Bruxelles... pour dire notre désaccord face à des mesures qui nous enfoncent dans une insécurité d'existence toujours plus grande.



Le Mouvement LST manifeste, en mars 2013 à Namur, contre les mesures d'austérité.

Continuer à se battre

Ma première réaction a été de prendre les devants et d'aller frapper à la porte du CPAS, pour savoir si j'y aurais droit. Mais là, on m'a dit que je venais trop tôt, puisque j'avais encore droit au chômage... Dans la presse on entendait que les CPAS tiraient tous la sonnette d'alarme en disant qu'ils ne sauraient pas prendre en charge tous ces chômeurs en perte de droit.

Les informations qui circulaient au niveau de la presse, des administrations... n'étaient pas très précises et même souvent contradictoires. Cela ne faisait qu'augmenter l'angoisse, parce qu'on ne savait plus du tout à quoi s'attendre et surtout sur quoi on pourrait compter pour vivre.

Suite de l'article page 4

Comme je ne savais toujours pas si je devais faire des démarches à l'avance pour m'assurer un revenu, j'ai pris contact en juin 2014 avec mon syndicat pour connaître mes droits. Même là, les informations reçues ne se sont pas avérées très fiables.

En tant que chômeuse, j'étais toujours obligée de répondre aux convocations de l'Onem et du Forem, autrement je risquais de perdre mes droits encore plus tôt.

Je me suis rendue à tous les rendez-vous et j'ai essayé de répondre aux plans d'action qui étaient établis : recommencer pour la seconde fois toutes les démarches pour une reconnaissance de handicap à plus de 33%, rédiger des CV, contacter l'Awiph, répondre à des offres d'emploi... J'ai même décidé de reprendre une formation, qui une fois de plus n'est pas qualifiante.

DU MÉPRIS, ENCORE DU MÉPRIS !

En septembre 2014, j'ai été convoquée par une assistante sociale du Forem afin de voir si j'étais dans les conditions pour rentrer dans « un parcours adapté » qui prolongerait mon droit au chômage pendant 2 ans.

« Lors de cet entretien et celui qui a suivi, je me suis sentie mise sous pression et terriblement méprisée. Cette assistante sociale a décortiqué froidement ma vie pour savoir ce qui pourrait jouer ou pas en ma faveur. A ses yeux, il n'y avait rien de bon ! »

Elle semblait dire que j'avais fait trop d'enfants, et que j'avais ainsi provoqué moi-même la difficulté de trouver du travail. Quand je lui ai expliqué que mes enfants ont des problèmes de santé et des difficultés scolaires et que cela me prend pas mal d'énergie, d'autant plus que je suis seule à les élever, elle m'a renvoyé au visage que non seulement j'avais eu trop d'enfants et qu'en plus c'était des enfants à problème !

Selon elle, les différentes formations que j'ai suivies sont pratiquement inutiles parce qu'aucune n'est qualifiante. Elle m'a dit aussi que ce n'était pas en refaisant toujours des formations du type « reconstruire l'estime de soi », que je trouverais du travail...

Elle me mettait la pression en me disant que je devais être beaucoup plus proactive, que mon parcours montrait que j'avais toujours attendu qu'on me serve tout sur un plateau. Que si je voulais rentrer dans un parcours adapté, il faudrait que je m'accroche fameusement. Qu'il ne serait plus question de venir se plaindre d'un budget difficile à boucler ou de l'impossibilité de se présenter en formation parce qu'un enfant était malade...

Sa conclusion était de me dire « **Franchement Madame, voyant votre parcours, vous croyez que vous y arriveriez !** »

CINEY-MARCHE-JEMELLE

C'EST DE VOTRE FAUTE !

Ce que j'en ai conclu, moi, c'est que ce qui m'avait été présenté comme une chance de garder mes droits au chômage deux ans de plus, ressemblait plutôt à un piège, une mise en danger supplémentaire.

Il y a d'une part toute cette pression et ce mépris qui s'ajoute à l'angoisse de perdre mes droits. Il y a en plus, le risque de ne pas avoir droit au CPAS, si l'Onem décidait de mettre un terme à ce parcours adapté parce qu'il estime que je n'arrive pas à remplir les conditions imposées. Le CPAS pourrait en effet conclure que je me suis moi-même mise « en état de besoin » et me refuser l'octroi du RIS !

« On cherche vraiment à nous rendre coupable de l'insécurité d'existence que nous subissons ! »



Photo tirée d'internet

ET MAINTENANT ?

Fin décembre 2014, j'ai entamé des démarches au CPAS. L'assistante sociale m'a communiqué diverses informations mais elle n'a pas pu prendre ma demande en considération, parce que je n'avais pas encore perdu mes droits...

On entend dans la presse que les CPAS envisageront les demandes de RIS au cas par cas. On se retrouve là à attendre, sans savoir ce qu'il faut faire pour ne pas se retrouver sans rien !

On est face à énormément de questions angoissantes : comment faire pour s'en sortir ? Avec quels moyens ? Quelles conditions supplémentaires va-t-on nous imposer ?

Je pense que j'aurai droit au RIS du fait que j'ai encore des enfants à charge. Mais pour combien de temps et sous quelles conditions ? Nous continuerons à nous battre pour nous et nos enfants. Nous n'avons pas le choix.

NOS DROITS

**LE RÈGLEMENT ANTI-MENDICITÉ EST
(TRÈS LARGEMENT) SUSPENDU !**

LE 1^{ER} JUILLET 2014 ENTRAIT EN VIGUEUR POUR UN AN UN ARRÊTÉ COMMUNAL



Photo prise sur internet

Cet arrêté prévoyait l'interdiction de faire la manche dans tout le centre-ville (la « corbeille ») et dans les principales rues de Jambes.

Si la mendicité n'était pas totalement interdite, elle n'était autorisée que moyennant des conditions très restrictives, la cantonnant dans des quartiers peu fréquentés.

LST et un militant à titre personnel ont introduit, avec la Ligue des droits de l'homme, un recours au Conseil d'Etat, d'abord pour faire suspendre l'application de cet arrêté, ensuite pour le faire annuler.

Ce 6 janvier 2015, un arrêt du Conseil d'Etat a largement fait droit au recours en ordonnant à la Ville de NAMUR de lever l'interdiction générale de mendier dans le centre-ville et les principales rues de Jambes.

Le Conseil d'Etat constate que le moyen utilisé (interdire la mendicité de manière très étendue dans l'espace (tout le centre-ville et le centre de Jambes) et très étendue dans le temps (pendant un an) était disproportionné à l'objectif poursuivi (garantir la sécurité et la tranquillité des citoyens dans les lieux et espaces publics).

Le Conseil d'Etat dit que la mendicité n'est pas en soi contraire à l'ordre public.

Il dit également que les communes ont le droit de prendre des mesures pour garantir la sécurité et la tranquillité des citoyens dans les lieux et espaces publics, notamment en réglementant l'usage de l'espace public.

Ce que le Conseil d'Etat sanctionne, c'est le moyen choisi par la Ville de NAMUR pour atteindre cet objectif, à savoir une interdiction beaucoup trop générale et étendue dans le temps et l'espace.

Par contre, le Conseil d'Etat ne touche pas à l'interdiction de mendier durant les festivités comme les Wallonie, c'est-à-dire une interdiction bien limitée dans le temps et l'espace.

En outre, le Conseil d'Etat lève l'interdiction de mendier « avec un enfant de moins de 16 ans », au motif que ce n'est pas en soi une atteinte à l'ordre public.

On aurait pu ajouter que faire la manche, même accompagné d'enfant, n'est certainement pas une activité distrayante ou de loisir pour celui qui le fait, mais n'est en tous cas pas un délit.

Enfin, le Conseil d'Etat lève aussi l'interdiction de mendier « avec un animal potentiellement dangereux », au motif que cet énoncé est manifestement imprécis : n'importe quel animal est en effet potentiellement dangereux...

Par contre, le Conseil d'Etat ne touche pas à l'interdiction de mendier dans certaines circonstances particulières : au milieu des carrefours routiers, ou avec violence ou menaces.

Il n'était cependant pas nécessaire d'interdire la mendicité pour éviter ces comportements, il était suffisant d'utiliser les lois qui les sanctionnent comme tels (le Code de la route interdit de se balader au milieu des carrefours, le Code pénal interdit la violence physique).

Cette procédure devant le Conseil d'Etat s'inscrit dans un combat plus large contre la grande pauvreté que mène au quotidien LST à Namur et sa région.

Il faut saluer le courage d'oser entrer dans cette démarche, dans le chef de la personne qui s'est associée au recours, pour elle-même et au nom de tous ceux qui vivent des conditions de misère et luttent au quotidien pour leur dignité.

Sans la confiance accordée par J.F., cette action n'aurait sans doute pas été possible.

Philippe Versailles

Ce n'est pas la mendicité qui est indigne, c'est la pauvreté.

NAMUR

AU FIL DES CONTES

**Tous les mêmes,
Tous différents,
Ça bourdonne, ça étonne,
ça se cherche misère, ça s'affaire,
ça s'entraide, ça se fête,
ça se partage un bout de vie, un bout d'espace
tous pareils, tous différents, nous sommes tous là !**

Voilà quelques temps que nous nous penchons sur le thème du logement au groupe « le fil » : des amis sont sans abri, des amis ne peuvent plus payer le loyer, des amis sont expulsés, des amis mendient, des amis ont peur pour l'avenir...

La peinture murale « il quarto stato », nous y avons participé. Nous y avons dit l'importance de la solidarité, l'importance d'être considéré comme des humains, des hommes et des femmes debout.

Et c'est ce que nous redisons avec ce projet « les insectes ». Comme nous, sont là quels qu'ils soient, pareils, mais avec chacun nos différences. Comme eux, nous voulons vivre... Dans la nature, les insectes trouvent un toit, une place. Mais nous, les humains ?

Le 20 décembre, l'atelier « le fil » et la maison du conte de Namur présentaient « au fil des contes » à la galerie du Beffroi.

Le loup et le grillon

Un jour, le loup, avec sa grosse patte, écrasa le nid du grillon. En colère, le grillon lui dit :

- c'est ma maison ! Tu pourrais retirer ta patte et t'excuser...
- tu veux te battre avec moi ? dit le loup.
- Et bien, quand tu veux.

Le loup, pour constituer son armée, loua le renard, le tigre, le lion, et d'autres grosses bêtes à crocs ; le grillon, pour préparer la sienne, appela les abeilles, les moustiques, les mouches et les frelons.

Le lendemain, le loup dans son rire gras dit au renard :
Midi arrive. Va voir quand le grillon veut la faire, cette bataille.

Le renard y alla, à l'aise, en souriant. Le grillon lui dit ainsi :

- Veux-tu voir mes soldats ? Veux-tu un échantillon ?
- Bien sûr que je le veux ! Je suis venu pour ça !

Le grillon envoya quelques abeilles et quelques frelons. Quand il vit cela, le renard se mit à courir ! Il arriva près du loup, avec quelques piqûres au museau.

Ce dernier lui dit :

- Et bien ! Renard, qu'en dis-tu de ces soldats ?
- Oh ! dit le renard, ils ne sont pas très gros, mais ils sont très dégourdis !
- Alors, allons-y ! Qu'on s'amuse un peu !

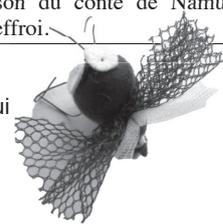
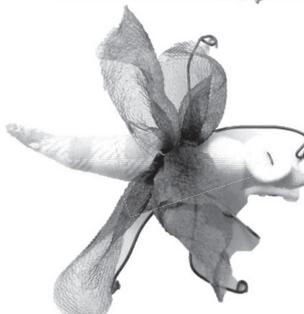
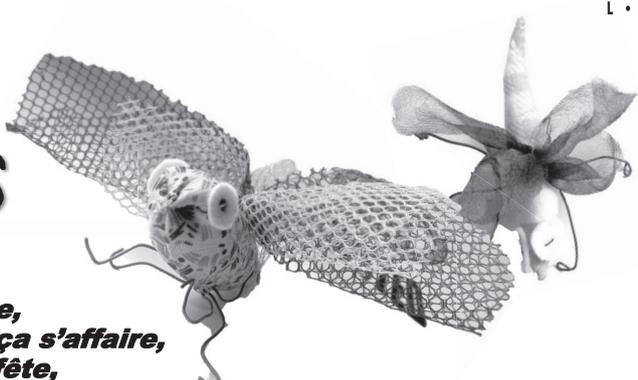
Et le loup partit avec son armée. Aussitôt, quand le grillon vit arriver de loin ce troupeau de bêtes à crocs, il laissa aller son petit troupeau de bêtes à piques.

Les frelons, les moustiques, les mouches et les abeilles attaquèrent l'ennemi tous ensemble.

- A l'eau, les amis, à l'eau ! criait le renard, qui était resté loin de la bataille.

Le loup et toute son armée sautèrent dans la rivière et ...

Je ne connais pas la suite, qui perd ?, qui gagne ? Et que gagne-t-on ? Mais ce que je sais, c'est que les petits sont très forts quand ils sont ensemble et que...le grillon attend toujours son « pardon ».



CA SE PASSE

		JANVIER						
		L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
					01	02	03	04
		05	06	07	08	09	10	11
		12	13	14	15	16	17	18
		19	20	21	22	23	24	25
		26	27	28	29	30	31	
		Inter-journal		Une délégation se rend au Conseil communal			Inter-secteu	
		Atelier famille		Agora		Atelier le Fil		
		Concertation au Service sur le « Test pauvreté »						

		FEVRIER						
		L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
								01
		02	03	04	05	06	07	08
		09	10	11	12	13	14	15
		16	17	18	19	20	21	22
		23	24	25	26	27	28	
		Inter-journal		Une délégation se rend au Conseil communal			Assemblée du collectif des associations partenaires	

ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis 03 et 17 février. A Andenne, les mardis 10 et 24 février. A Noisieux, le lundi 16 février. A Binche, le lundi 2 février. A Fontaine, le vendredi 20 février.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis à 17h, tous les quinze jours. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve le vendredi à 18h, tous les quinze jours.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** reprend son rythme, avec pas mal de projets entre nous et en collaboration.

LES PERMANENCES : le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

PETITES NOUVELLES

NAMUR

DÉCÈS

Guy Defrance est décédé le 9 janvier 2015. Il était militant à LST et était présent chaque année lors de notre manifestation au Parlement wallon le 17 octobre.

Toutes nos pensées accompagnent Josiane sa compagne depuis 22 ans. Après des années de galère, ils venaient de trouver un logement social. Repose en paix.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises
De Ciney-Marche-Jemelle :
Chantal, Fabien, Véronique
De Namur : Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horseilles, 26 - 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :
L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726
Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:
Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand
Tél : 065/88.59.50 - 0479/28.90.57
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :
L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :
Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 - 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé
à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387
de la Fédération
Luttés Solidarités Travail
27 rue Pépin - 5000 Namur

Tous les dons de plus de 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

de la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG